

« COMMENT FAIRE » INFORMATIONS RENTREE 2007-2008

Pour la saison 2007/2008, tous les documents relatifs à l'organisation du Comité Artistique seront en ligne sur notre site www.ligue-des-alpes-patinage.org et téléchargeables.

Vous y trouverez les convocations aux stages, sélections, médailles, séminaires, les formulaires d'inscription, tous les annuaires et le calendrier réactualisés, les règlements techniques et la documentation relative à chacune des compétitions figurant au calendrier de notre Ligue, sans oublier les photos prises lors de stages ou compétitions.

Pour chaque évènement organisé par le Comité Artistique, un courriel vous sera adressé, mais nous vous invitons à consulter régulièrement les « news » sur le site, les informations y seront en priorité.

Afin que nous soyons plus rapides dans la diffusion de nos informations, que vous puissiez en prendre connaissance à toute heure, 7 jours sur 7 et même en temps réel, nous privilégierons les transmissions via internet : plus de courrier papier, de pliage, mise sous enveloppe, de frais et délais postaux.

En lisant ce document sur le net, vous savez déjà !

Bonne saison sportive !

Pour organiser une session de tests de club :

Dès le mois d'octobre 2007, envoyez vos projets de dates (ou périodes) d'organisation de tests pour la saison : patricia.scoffier@wanadoo.fr .

Au moment de l'organisation, (à - 4 semaines environ), contactez Sylvie CONTESTI en indiquant le type de tests, le jour et les horaires prévus, le ou les juges de votre club ou de votre choix.

Très rapidement, les feuilles de jugement, la récapitulation – justificatif comptable de règlement et le chèque correspondant à l'ordre de « L.R.A.Patinage », seront envoyés à Sylvie CONTESTI.

(patin acier – préliminaire 10€, tous les PN 15€)

Sylvie **validera les résultats** ainsi que le **justificatif comptable** des tests que vous aurez renseigné préalablement.

Vous trouverez les coordonnées des juges les plus proches de votre patinoire sur : <http://www.ligue-des-alpes-patinage.org> rubrique annuaire.

Les annexes 1 et 2 (à télécharger sur <http://www.ligue-des-alpes-patinage.org> rubrique infos ligue) vous permettront de demander la session (**annexe 1**) et de régler et justifier les droits d'inscription de votre session (**annexe 2**)

Pour commander des carnets de classement et des insignes :

Adresser, à Sylvie, le formulaire ci-joint (**annexe 3**), accompagné du chèque correspondant à l'ordre de « L.R.A. Patinage » (à télécharger sur <http://www.ligue-des-alpes-patinage.org> rubrique infos ligue).

Sylvie CONTESTI Villa Champerot - Ste Marguerite - 05000 Gap – Courriel : sagesylvie@hotmail.com tel-fax 04.92.52.07.76 mobile 06.17.64.43.39

Pour inscrire des patineurs à une session de médailles de libre et de glisse organisée par la ligue :

Médailles préparatoire à vermeil (libre et glisse) : 17€ par médaille

- 20-21 octobre 2007 à GRENOBLE
- 08-09 décembre 2007 à COURCHEVEL
- 19-20 avril 2008 à ALBERTVILLE

Les médailles de glisse ne seront pas exigées pour les championnats de France D1 2008, mais elles vont être modifiées avant d'être réintroduite la saison suivante : les médailles obtenues resteront acquises.

Faites parvenir les préinscriptions par mail, patricia.scoffier@wanadoo.fr , puis les inscriptions et règlements à Patricia SCOFFIER avant la date limite indiquée sur la lettre de convocation.

Les clubs souhaitant recevoir un reçu de paiement des inscriptions, devront adresser le document à télécharger sur : <http://www.ligue-des-alpes-patinage.org> rubrique infos ligue – **annexe 4** : ce reçu sera tamponné et signé puis renvoyé au club avec la validation des résultats.

Les horaires et le tirage au sort seront communiqués dans les 2 à 3 semaines avant l'épreuve. Après la session, une validation des médailles réussies sera établie et adressée à chaque club.

Patricia SCOFFIER 59 bd Pasteur - 06000 Nice
 Courriel : patricia.scoffier@wanadoo.fr tel : 04.93.62.45.05 - mobile: 06.10.01.45.35

Pour inscrire des patineurs à une session de médailles de libre et de glisse hors ligue ou en compétition :

Les inscriptions pour des sessions « hors ligue » ou à l'occasion des tournois de France 1^{ère} division et des championnats de France, doivent être, également, adressées à Patricia SCOFFIER. (Demande + règlement pour la ligue Rhône Alpes) – **la ligue Rhône Alpes donnera son accord à la ligne organisatrice**, et le club lui adressera directement le paiement d'organisation, après accord)

Prix unique de médailles (libre et glisse) : - 17€ pour la ligue Rhône Alpes

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de «**L.R.A. Patinage** »

- A préciser pour les autres ligues

ORGANISATION DE COMPETITION DANS LA LIGUE RHONE ALPES

TARIFS DES INSCRIPTIONS AUX TOURNOIS ET CHAMPIONNATS DE France

Championnats de France

Le tarif des inscriptions sera de : **35 €**

Tournois de France 1^{ère} division

Le tarif des inscriptions sera de : **35 €** (maximum)

Tournois de France 2^{ème} division

Le tarif des inscriptions sera de : **32 €** (maximum)

Coupes Harmonisées des Alpes

Le tarif des inscriptions sera de : **30 €** (maximum)

Afin de pouvoir publier, sur le site, les règlements techniques, invitations et formulaires d'inscription des coupes harmonisées et des Tournois de France 1 et 2, il est important de les adresser 2 mois minimum à l'avance à Patricia SCOFFIER pour la validation « ligue » et qui transmettra pour publication.

Les contenus techniques des TDF sont ceux de la FFSG et de l'ISU, de même que les catégories âges-médailles, qui sont rappelés en **annexe 5**.

Les contenus techniques des coupes harmonisées, réactualisés NJS, sont en **annexe 6**.

Toutes les compétitions officielles de la Ligue, figurant au calendrier, seront jugées en NJS :

- **Formule papier pour les coupes harmonisées**
 Au minimum :
 3 juges, dont le Juge Arbitre qui juge
 1 spécialiste technique ou un contrôleur technique
 2 comptables et un relecteur

- **Formule ordinateur pour les TDF1 et les TDF2**
 5 juges (dont le Juge Arbitre qui juge)
 1 spécialiste technique
 1 contrôleur technique
 1 data operator et ses ordinateurs

En fonction du nombre de patineurs, il faudra prévoir 2 jurys + 2 panels techniques complets afin de faire tourner les effectifs – consulter Lionel ou Patricia pour information

🚩 JURYS & PANEL TECHNIQUE DES COMPETITIONS

⇒ TOURNOI DE FRANCE 1 & 2

2 mois avant l'évènement, chaque organisation contacte Magali CABARET, notre responsable des juges, pour donner les coordonnées du responsable et interlocuteur privilégié, et discuter du nombre de juges souhaité et la composition du panel technique.

L'organisateur contacte Lionel AVOT pour la partie comptabilité.

Magali constitue le jury, le convoque, ainsi que le contrôleur et le spécialiste techniques. Le jury est transmis à l'interlocuteur : l'organisation devra contacter chaque juge, contrôleur et spécialiste pour mettre en place la logistique.

- **Tournoi de France 1^{ère} division**
 - Compétition **au minimum** sur 2 jours
 - 20h00 de glace minimum
 - Fin de la compétition obligatoirement avant 17h le dimanche
- **Tournoi de France 2^{ème} division**
 - Compétition **au minimum** sur 2 jours
 - 15h00 de glace minimum
 - Fin de la compétition obligatoirement avant 17h le dimanche

INSCRIPTIONS AUX TOURNOIS

- Les inscriptions ne seront validées définitivement qu'à réception du règlement financier.
- Le règlement financier devra parvenir impérativement 3 semaines avant le début de la compétition.
- Le club organisateur s'engage à fournir aux participants le planning de la compétition 2 semaines avant.

FORFAIT A UN TOURNOI DE France

- Tout forfait pourra être validé sans pénalisation sportive 15 jours francs avant le tirage au sort.
- A moins de 15 jours francs du tirage au sort, le certificat médical devra être présenté obligatoirement, au plus tard, au tirage au sort **sinon la participation sera validée et comptera dans les 5 tournois possibles en marquant 0 point.**
- Aucun remboursement ne sera effectué.

Magali CABARET	31 av Mont Alban - 06300 NICE
Courriel tripleaxel@free.fr	Tél 06.11.44.44.88 dom : 08.72.26.16.42

Lionel AVOT	19bis Chemin du Bas Bernin	38190 BERNIN - CIDEX 02
Courriel lionel.avot@eservglobal.com	tel 04.38.92.02.54	M 06.10.48.37.64

Merci de privilégier les échanges par courriel

⇒ **COUPES HARMONISEES**

Les organisateurs constituent le jury avec la liste des juges publiés sur le site, rubrique « annuaire » et contactent les juges. Quand le jury est formé, sa composition doit être communiquée à Marie REYNAUD ou Magali CABARET qui désignera un Juge Arbitre parmi eux. Les organisateurs devront également contacter un spécialiste ou un contrôleur technique, ainsi que deux comptables.

Un complément de coordonnées de juges hors ligue pourra vous être communiqué sur demande. Il est recommandé de faire ces démarches au moins 2 mois à l'avance, surtout en 2eme partie de saison. Les jurys et panels techniques devront être transmis à Marie pour la tenue des statistiques à transmettre à la commission nationale.

Marie REYNAUD « le Saut des Chèvres » immeuble Vassy – 26300 Châteauneuf sur Isère Courriel mariejacques2wanadoo.fr tel 04.38.92.02.54 M 06.87.02.47.79
--

RESULTATS DES COMPETITION DE LA LIGUE RHONE ALPES

- **Les fichiers de résultats des TDF 1 & 2** devront être envoyés le plus rapidement possible par courriel à Alain FONTANA pour la mise à jour des classements nationaux et publication sur www.csnpa.org
Merci de joindre la liste des clubs participants avec leur abréviation et de prendre bien soin de différencier les clubs d'une même ville (Lyon – Toulouse – Reims etc)

alain.fontana@free.fr
--

- **Les fichiers de résultats des TDF 1& 2 et des COUPES HARMONISEES** devront être envoyés le plus rapidement possible par courriel à Nicolas BEAUDELIN pour publication sur www.ligue-des-alpes-patinage.org

nicobeaclub-internet.fr
--

SELECTIONS CHAMPIONNATS DE FRANCE

DIVISION 2 – sélection sur résultats du Tournoi de France

Chaque patineur peut participer à 5 compétitions TDF maximum (toutes divisions et catégories confondues) Dans le cadre du TDF 2, les trois meilleurs résultats, dans une même catégorie (dont 1 obligatoirement hors ligue) seront pris en compte et donneront un classement. Les 24 (18, 12 ou 6) premiers, selon les catégories, seront sélectionnés pour participer aux championnats de France Division 2, les 26-27 avril 2008 à Rouen.

Un patineur ayant participé, au cours de la saison, à une compétition en D1 ne pourra plus concourir en D2. Pour le championnat de France, les médailles obtenues au 26 mars 2008 seront prises en compte. Les inscriptions aux championnats sont faites par le Comité, après règlement des droits d'inscription au Comité par les clubs (à l'ordre de « L.R.A. Patinage »).

Voir règlement détaillé sur www.csnpa.org et le classement au fil des épreuves.

DIVISION 1 – sélection sur résultats de Tournoi de France

Extrait du compte rendu A-G CSNPA 2007 – voir www.csnpa.org

Championnats de France « Seniors »

Seront sélectionnés aux championnats de France « Seniors » :

- ⇒ Les **6 premières filles**, et ex aequo si nécessaire, du classement « Tournoi de France 1^{ère} division » arrêté à la date du 14 janvier 2008. Pour se qualifier, elles disposeront des 5 premiers tournois de France 1^{ère} division de la saison en cours.

- ⇒ Les **6 premiers garçons**, et ex aequo si nécessaire, du classement « Tournoi de France 1^{ère} division » arrêté à la date du 14 janvier 2008. Pour se qualifier, ils disposeront des 5 premiers tournois de France 1^{ère} division de la saison en cours.

Remarque : Un patineur « Junior » concourant dans la catégorie « Senior » des Tournois de France 1^{ère} division pourra se qualifier pour le Championnat de France « Senior ».

Championnats de France « Juniors »

Seront sélectionnés aux championnats de France « Juniors » :

Remarque : Les modalités de sélections « Garçon » et « Fille » seront identiques, à savoir :

- ⇒ Sont sélectionnés d'office, les patineurs inscrits sur les listes ministérielles « Jeunes » pour la saison en cours.
- ⇒ Sont sélectionnés d'office, les patineurs ayant participé aux Grands Prix Juniors de la saison en cours et n'étant pas sur les listes ministérielles « Jeunes » de la saison en cours.
- ⇒ **Les catégories « Garçons » et « Filles » compteront chacune 24 participants.**
- ⇒ Ces listes, outre les patineurs qualifiés d'office, seront complétées suivant le classement du « Tournoi de France 1^{ère} division » arrêté à la date du 14 janvier 2008. Pour se qualifier, les patineurs disposeront des 5 premiers tournois de France 1^{ère} division de la saison en cours.

Championnats de France « Novices »

Seront sélectionnés aux championnats de France « Novices » :

Remarque : Les modalités de sélections « Garçon » et « Fille » seront identiques, à savoir :

- ⇒ Sont sélectionnés d'office, les patineurs « Novices » inscrits sur les listes ministérielles « Jeunes » pour la saison en cours.
- ⇒ Sont sélectionnés d'office, les patineurs « Novices » ayant participé aux Grands Prix Juniors de la saison en cours et n'étant pas sur les listes ministérielles « Jeunes » de la saison en cours.
- ⇒ Sont sélectionnés d'office, les patineurs « Novices » ayant terminé dans les 10 premiers du Championnat de France « Juniors » de la saison en cours.
- ⇒ **La catégorie « Filles » comptera 24 participantes, et ex aequo si nécessaire.**
- ⇒ **La catégorie « Garçons » comptera 18 participants, et ex aequo si nécessaire.**
- ⇒ Ces deux listes, outre les patineurs qualifiés d'office, seront complétées suivant le classement du « Tournoi de France 1^{ère} division » de la saison en cours.

Championnats de France « Minimes 2^{ème} et 3^{ème} année

Seront sélectionnés aux championnats de France « Minimes 2^{ème} et 3^{ème} année » :

Remarque : Les modalités de sélections « Garçon » et « Fille » seront identiques, à savoir :

- ⇒ Sont sélectionnés d'office, les patineurs « Minimes » ayant terminé dans les 10 premiers du Championnat de France « Novices » de la saison en cours.
- ⇒ **La catégorie « Filles » comptera 24 participantes, et ex aequo si nécessaire.**
- ⇒ **La catégorie « Garçons » comptera 12 participants, et ex aequo si nécessaire.**
- ⇒ Ces deux listes, outre les patineurs qualifiés d'office, seront complétées suivant le classement du « Tournoi de France 1^{ère} division » de la saison en cours

Remarques :

Les minimes « 1^{ère} année » dont les critères de sélection leur permettent d'être inscrits aux championnats de France « Minimes 2^{ème} et 3^{ème} année » pourront choisir de participer aux Championnats de France « Minimes 2^{ème} et 3^{ème} année » ou « Minimes 1^{ère} année ».

Si des minimes « 1^{ère} année » ne souhaitent pas s'inscrire aux Championnats de France « Minimes 2^{ème} et 3^{ème} année », les places ainsi libérées seront complétées par les patineurs « Minimes 2^{ème} et 3^{ème} année » classés immédiatement après.

Championnats de France « Minimes 1^{ère} année

Seront sélectionnés aux championnats de France « Minimes 1^{ère} année » :

- ⇒ Sont sélectionnés d'office, les patineurs « Minimes 1^{ère} année » ayant terminé dans les 10 premiers du Championnat de France « Novices » de la saison en cours et ayant opté pour le championnat de France « Minimes 1^{ère} année ».
- ⇒ **La catégorie « Filles » comptera 18 participantes, et ex aequo si nécessaire.**
- ⇒ **La catégorie « Garçons » comptera 12 participants, et ex aequo si nécessaire.**
- ⇒ Ces deux listes, outre les patineurs qualifiés d'office, seront complétées suivant le classement du « Tournoi de France 1^{ère} division » de la saison en cours.

Remarque :

☒ Si des minimes « 1^{ère} année » s'inscrivent aux Championnats de France « Minimes 2^{ème} et 3^{ème} année », les places ainsi libérées seront complétées par les patineurs « Minimes 1^{ère} année » classés immédiatement après.

Championnat de France « Avenir »

Seront sélectionnés aux championnats de France « Avenir » :

- ⇒ Les **18 premières filles**, et ex aequo si nécessaire, du classement « Tournoi de France 1^{ère} division » de la saison en cours.
- ⇒ Les **12 premiers garçons**, et ex aequo si nécessaire, du classement « Tournoi de France 1^{ère} division » de la saison en cours.

✚ CHAMPIONS DE LIGUE

Les titres de **champion de ligue 1^{ère} division** et **champion de ligue 2^{ème} division** par catégorie seront décernés au vu des résultats du Tournoi de France 1^{ère} et 2^{ème} division en fin de saison. Les diplômes seront remis aux présidents de club lors de l'Assemblée Générale de la Ligue en 2008.

✚ LICENCES 2008

Pour participer aux « journées de Roanne », les patineurs, entraîneurs, juges, dirigeants doivent être à jour de leur licence.

Tous les patineurs inscrits aux médailles, également.



A noter

Afin d'éviter les relances et renvois inutiles, il serait agréable que chacun accuse réception des courriels vous envoyant des documents ou informations, soit en acceptant la réponse automatique, soit en répondant brièvement.